

Prévenir les risques psychosociaux au travail : repérer et agir

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Définir les risques psychosociaux et comprendre leur cadre réglementaire
- Identifier les six familles de facteurs de risques selon le modèle de Gollac
- Repérer les signaux d'alerte individuels et collectifs dans son environnement de travail
- Connaître les obligations légales de l'employeur en matière de prévention des RPS
- Adopter les bons réflexes pour signaler, orienter et agir à son niveau

Contenu de la formation

Séquence 1 — Comprendre les RPS (matin — 3h)

- Tour de table et recueil des représentations sur les RPS
- Définitions clés : stress au travail, burnout, harcèlement, violence, souffrance au travail
- Le cadre légal : obligation de sécurité de l'employeur, responsabilité civile et pénale
- Le modèle de Gollac : les six familles de facteurs de risques psychosociaux
- Les indicateurs RPS dans l'organisation : absentéisme, turnover, conflits, présentéisme
- Études de cas : identifier les facteurs de risques dans des situations concrètes

Séquence 2 — Repérer et agir (après-midi — 4h)

- Les manifestations du stress chronique : signaux physiques, émotionnels et comportementaux
- Signaux faibles vs signaux forts : apprendre à les distinguer
- Atelier pratique : identification de situations à risque dans son propre environnement
- Les acteurs de la prévention : rôles du manager, du RH, du CSE, de la médecine du travail
- La prévention à trois niveaux : primaire, secondaire, tertiaire
- Quelle posture adopter face à un collègue en difficulté ?
- Ressources internes et externes : vers qui se tourner et comment orienter
- Synthèse, questions-réponses et évaluation des acquis

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques illustrés de cas concrets issus du terrain
- Études de cas et analyse de situations professionnelles en sous-groupes
- Outil d'auto-diagnostic : identification de ses propres facteurs de risques
- Échanges et débriefings collectifs facilités par la formatrice
- Support de formation remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

- Recueil des représentations et des attentes en amont de la journée
- Questionnaire de positionnement initial pour évaluer le niveau de connaissance des participants
- Évaluations formatives tout au long de la journée : études de cas, questions orales, ateliers
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud remis à l'issue de la journée

Modalités de suivi et livrables en fin de formation

- Feuilles de présence signées par demi-journée
- Attestation individuelle de fin de formation remise à chaque participant
- Bilan qualitatif transmis au commanditaire à l'issue de la formation

Modalités d'accès et de sortie de la formation

Entrée en formation :

- Recueil du besoin et analyse de la demande auprès du commanditaire
- Envoi du programme, du devis et de la convention de formation pour validation
- Signature de la convention de formation avant le démarrage de la prestation
- Convocation des participants transmise au moins 7 jours avant la formation
- Recueil des besoins spécifiques (handicap, contraintes particulières) en amont

Sortie de formation :

- Émargement des feuilles de présence par demi-journée
- Évaluation des acquis en fin de parcours
- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation à chaque participant
- Transmission d'un bilan qualitatif au commanditaire
- Envoi de la facture à l'issue de la prestation

Prévenir les risques psychosociaux au travail : repérer et agir

Durée	1 jour (7h)
Format	Présentiel — Intra-entreprise
Public cible	Tout salarié.e, manager.euse ou professionnel.le RH
Prérequis	Aucun prérequis n'est nécessaire
Effectif	4 à 15 participant.e.s
Intervenant	Psychologue du travail - Alicia RODRIGUES
Accessibilité	Formation accessible aux personnes en situation de handicap — nous contacter pour adapter les modalités
N° de déclaration d'activité	93132527513
Délais d'accès	Formation programmable sous 4 à 6 semaines après signature de la convention — délai adaptable selon les besoins de l'organisation
Tarif	à partir de 1 000 €/jour, selon le nombre de participants, le format (présentiel/distanciel) et le lieu d'intervention. Tarif communiqué sur demande.
Financements	Financement possible via le plan de développement des compétences de l'entreprise / OPCO — nous contacter pour accompagnement au montage du dossier
Référent handicap	Pierrick Ciaparra. Nous contacter pour toute demande d'adaptation liée à une situation de handicap : contact@amorce-conseil.com